

EXHUMATIONS

En exhumant de vieilles revues, de vieux journaux, on découvre des prophéties bien extraordinaires.

En 1864, fut fondé à Rennes (Imp. Leroy), un journal artistique intitulé *Le Moineau Franc*, dirigé par un certain L.-F. Bienvenu, depuis longtemps oublié, ce qui n'est que justice. Dans son numéro du 30 octobre 1864, Bienvenu publiait une superbe lithographie représentant la Civilisation en Bretagne, avec ces commentaires :

« La Civilisation au regard franc, à la démarche sûre, fait
« fuir devant son flambeau les Fées et les Corigans ; elle
« apporte avec elle des machines inconnues pour déchirer le
« sein de la vieille Armorique ; elle apporte en même temps
« l'intelligence, la science, le travail. Les paysans bretons la
« suivent timidement : encore quelques instants, ils vont
« monter en chemin de fer sans souci du *Vade retro Satanas*.
« C'en est fait désormais. Il n'est plus de Bretagne. Faisons
« place à la France ! »

Qui s'aperçoit qu'il n'y a plus de Bretagne ?

*
**

Ouvrons une autre publication éphémère, intitulée *Le Breton*, que M. Chevalier, imprimeur à Morlaix avait fondée en 1883. Nous lisons, dans le numéro du 15 janvier 1884 (en couverture) :

« Tout passe : les monuments, les mœurs, la langue, comme
« la vie même d'un peuple...

« Et ce vieux débris (la langue des Bretons) passera à son
« tour. Dans un demi-siècle, nul sur la terre des Druides ne
« saura plus prononcer dans leur langue les mots qui font
« encore incliner respectueusement la tête du Breton : *Va
« Doue !* »

Dans un demi-siècle ! Cela reculait à 1934 la dernière limite d'âge fixée à la pauvre langue bretonne. Dans 5 ans...

Il y a quelque satisfaction à constater que les tristes astrologues qui ont de tout temps fait métier de prédire la fin des choses, sont parvenus les premiers au bout de leur rouleau. Sera-ce une leçon pour les faux prophètes de 1928 qui s'en vont colportant les mêmes niaiseries sur le sort de la Bretagne ? On en doute.

*
**

Rép. 4 à Quest. 7 (LE CONSCRIT DE SAINT-POL). — L'auteur de la chanson en 4 couplets du *Conscrit de Saint-Pol*, est Madame de Kéruzoré, de cette ville, qui la composa en 1830, à l'occasion du départ de son domestique Ivonik pour l'armée :

*Je suis natif du Finistère,
A Saint-Pol j'ai reçu le jour ;
Mon pays est l' plus beau de la terre,
Mon clocher l' plus haut d'alentour, etc.*

Nous lui connaissons deux traductions en breton : une de Gabriel Milin (1860) ; l'autre de Charles Rolland (1900).

On a prétendu que l'air en était français. Nous le croyons plutôt d'origine bretonne ; c'est bien un air de gavotte, de passe-pied ; et les binious bretons le jouent constamment pour danser

Le plus curieux, c'est qu'il existe en Belgique une chanson populaire sur le même air. Elle est intitulée *Les Cheong Clochers* (Les Cinq Clochers) et se rapporte aux cinq clochers de Tournai. Elle est l'œuvre du poète Adolphe Le Ray, né en 1810 dans le Hainaut (de parents bretons), mort en 1885, et qui la composa en 1838, *postérieurement* au « *Conscrit de Saint-Pol* », mais sur le même air.

Botrel rapportait qu'après un concert qu'il avait donné à Tournai en 1910, au cours duquel il avait chanté une de ses œuvres sur l'air du *Conscrit de Saint-Pol*, les spectateurs le félicitèrent de l'avoir écrite « sur l'air national des Tournaisiens ! »

« Et voilà comment, disait le sympathique barde, Kastell-Pôl et Tournai ont le même air national ! »

Quant au *Biniou* :

*De ma bourse un peu pauvrete,
Où l'ennui m'a fait fouiller,
Je me suis permis l'emplette
D'un biniou de cornouiller, etc.*

il est, pour les paroles de H. Guérin et pour la musique, du compositeur Emile Durand, de Paris, mort il y a une vingtaine d'années. Ce Durand n'a pas fait d'autres œuvres dans la note bretonne.

*
**

Quest. 8. — (Sullian COLLIN) : Le collaborateur du *Kevre*, auteur de ces deux intéressantes biographies de Harel et Guict, briochins, est-il le même que l'ancien directeur-fondateur de la revue *Le Sonneur de Bretagne*, créée à Rennes en 1893 ? Je possède quelques numéros dépareillés de cette publication. Combien de temps dura-t-elle ?

INQUIRY.

Rép. 4 à Quest. 3 (SOUVESTRE). — Voici qu'il vient à l'appui de ce qu'écrit Jaffrennou sur la participation de Le Scour à la composition de la gwerz de la Ville d'Is. Le *Bleuniou Breiz* (Quimperlé, Clairet, 1862), attribuait la gwerz à Olivier Souvestre. Il faut croire que Le Scour réclama une part de la paternité, car le 28 avril 1864, l'abbé Herry, aumônier à Quimperlé, éditeur du recueil, répondait au barde par cette phrase, au cours d'une lettre traitant de divers sujets :

« En *Bleuniou Breiz* ni hon eus lakeat Gwerz ar roue Grallon war hano Olier Souvestr. Mar 'deo c'houi hoc'h eus hi great, e vezo red d'eomp difazia ».

KLASKER.